



COUR PROVINCIALE DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
HORAIRE - PANDÉMIE DE COVID-19
DU 15 FÉVRIER 2021 AU 12 MARS 2021 (INCLUSIVEMENT)
PUBLIÉ LE 14 FÉVRIER 2021

Pour protéger la santé et la sécurité de tous les utilisateurs de tribunaux tout en respectant les droits légaux des personnes accusées et des parties aux litiges civils, la Cour provinciale de Terre-Neuve-et-Labrador limite toutes les activités régulières à partir du lundi 15 février 2021, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

À partir du lundi 15 février 2021, il n'y aura pas d'accès aux palais de justice provinciaux pour le public. Si vous avez besoin d'aide pour une affaire obligatoire ou urgente, veuillez composer le numéro de téléphone fourni ci-dessous et une décision sera rendue concernant le traitement de votre affaire à ce moment.

AFFAIRES CRIMINELLES IMPLIQUANT DES ADULTES ET DES ADOLESCENTS

Les comparutions, les audiences, la détermination des peines et les procès pénaux impliquant des adultes et des adolescents (pour les personnes qui ne sont pas en détention) prévus entre le 15 février 2021 et le 12 mars 2021, inclusivement, seront repoussés à quatre semaines après la date initialement prévue ou à la prochaine date d'audience par la suite.

La Cour ajournera votre affaire sans votre présence en utilisant une ordonnance de la Cour intitulée un « mandat d'amener discrétionnaire » qui exigera que vous comparaissez devant la Cour à la nouvelle date. Votre nouvelle date de comparution sera publiée sur le site Web lorsqu'elle sera fixée.

Il n'y aura pas d'audiences en personne. La Cour fera plein usage de la technologie vidéo et audio pour traiter de façon efficace les affaires criminelles impliquant des personnes accusées qui sont en détention pour s'assurer que les affaires suivantes auront lieu, le cas échéant :

- o Enquêtes sur le cautionnement
- o Comparutions virtuelles à partir d'établissements correctionnels
- o Détermination des peines
- o Enquêtes et audiences préliminaires
- o Contrôles judiciaires de peines pour adolescents

MANDATS ET AUTORISATIONS JUDICIAIRES

La Cour pourra traiter des mandats et des autorisations judiciaires dans chaque région.

AFFAIRES CIVILES

Les affaires civiles prévues entre le lundi 15 février 2021 et le vendredi 12 mars 2021 seront ajournées indéfiniment et la Cour communiquera avec les parties au sujet des nouvelles dates.

La soumission de documents relatifs aux petites créances peut être effectuée par la poste, par télécopieur ou en ligne (dépôt électronique) à l'adresse suivante :
<https://provincial.efile.court.nl.ca/> (en anglais seulement).

AFFAIRES FAMILIALES ET DE PROTECTION (ENFANT ET ADULTE)

Les affaires familiales non urgentes devant être entendues entre le lundi 15 février 2021 et le vendredi 12 mars 2021 seront repoussées à quatre semaines après la date initialement prévue ou à la prochaine date d'audience par la suite. Le site Web de la Cour sera régulièrement mis à jour pour fournir des renseignements sur les nouvelles dates.

Les affaires urgentes ou obligatoires seront traitées virtuellement, notamment :

- Protection des enfants et des adultes
- Urgence familiale (comme le risque de retirer un enfant de la province)

Toutes les affaires familiales non urgentes, y compris les audiences, devant être entendues entre le lundi 15 février 2021 et le vendredi 12 mars 2021 seront ajournées sans que les parties aient besoin de se présenter devant la Cour. Un avis concernant la nouvelle date de comparution sera envoyé par courrier recommandé.

Les greffes de la Cour provinciale n'accepteront que les dépôts de nouvelles affaires familiales non urgentes entre le lundi 15 février 2021 et le vendredi 12 mars 2021 par la poste, par courriel et par télécopieur.

AFFAIRES DE LA COUR DES INFRACTIONS ROUTIÈRES ET AFFAIRES RELEVANT DE LA *LOI SUR LES CONTRAVENTIONS*

Les affaires de la Cour des infractions routières et les affaires relevant de la *Loi sur les contraventions* devant être entendues entre le lundi 15 février 2021 et le vendredi 12 mars 2021 seront ajournées indéfiniment et la Cour communiquera avec les parties au sujet des nouvelles dates.

- Le paiement des contraventions peut être effectué à l'administration des contraventions par téléphone, en ligne à <https://www.gov.nl.ca/pay-online/> ou par la poste (voir le verso de la contravention). Des paiements peuvent également être envoyés à la Cour provinciale par la poste seulement. Veuillez ne pas envoyer d'argent comptant par la poste.
- La prolongation des délais de paiement, les demandes d'ajournement et les plaidoyers de non-culpabilité peuvent être effectués en communiquant avec le palais de justice local par la poste, par courriel ou par télécopieur.
- Toute personne qui n'informe pas le tribunal concerné de son intention de contester une affaire par la poste, par courriel ou par télécopieur sera déclarée coupable en son absence.

COURS DE CIRCUIT

Les déplacements aux cours de circuit ont été suspendus. Toutes les affaires aux cours de circuit prévues entre le 15 février 2021 et le 12 mars 2021 touchées par cette fermeture temporaire seront traitées à la prochaine audience de la cour de circuit prévue dans la collectivité respective.

TRIBUNAUX SPÉCIAUX

Les audiences des tribunaux spéciaux auront lieu virtuellement, lorsqu'il est possible de le faire. On communiquera avec les participants.

PERSONNES-RESSOURCES

Les activités de la Cour seront surveillées pour assurer le service optimal pendant ces temps difficiles. Au besoin, les palais de justice pourraient rouvrir. Tout changement sera publié sur le site Web suivant : <https://court.nl.ca/provincial/fr/>.

Vous pouvez demander des renseignements à votre palais de justice local au moyen des coordonnées suivantes :

St. John's	709-729-1004	stjohns@provincial.court.nl.ca
Harbour Grace	709-596-6141	harbourgrace@provincial.court.nl.ca
Grand Bank	709-832-1450	grandbank@provincial.court.nl.ca
Clareville	709-466-2635	clareville@provincial.court.nl.ca
Gander	709-256-1100	gander@provincial.court.nl.ca
Grand Falls-Windsor	709-292-4212	grandfallswindsor@provincial.court.nl.ca
Corner Brook	709-637-2323	cornerbrook@provincial.court.nl.ca
Stephenville	709-643-2966	stephenville@provincial.court.nl.ca
Happy Valley-Goose Bay	709-896-7870	happyvalleygoosebay@provincial.court.nl.ca
Wabush	709-282-6617	wabush@provincial.court.nl.ca